NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Cannabis : comment Etats-Unis et Europe ont évolué

Tandis que la France peine à modifier sa position en matière de cannabis, plusieurs pays ont vu leur législation en la matière évoluer ces dernières années. A commencer par les Etats-Unis, où on compte désormais quelques Etats où l'usage récréatif et le commerce du cannabis sont légaux, mais aussi quelques' un où sa consommation est décriminalisée ou autorisée pour usage médical.
En Europe aussi, les législations évoluent. Ainsi, outre le cas bien connu des Pays-Bas – où on peut en toute légalité acheter du cannabis dans un coffee shop –, en Allemagne, en Belgique, en Espagne ou au Portugal, l'usage du cannabis ou la détention de petite quantité n'est désormais plus punie.
Après l'Alaska, récemment, le district de Columbia a allongé la liste des endroits

où il est possible de fumer du cannabis légalement. La consommation de marijuana à des fins récréatives est déjà autorisée dans les rues de la capitale fédérale. Approuvée par référendum, la nouvelle loi permet de posséder jusqu'à 60 grammes de cannabis et de cultiver jusqu'à six pieds de marijuana à domicile, mais la vente est interdite. Pipes, pipes à eau et papier à rouler sont également autorisés à la vente.

Reste que la consommation de marijuana est toujours interdite par la loi fédérale et donc allumer un joint demeurera interdit sur tous les terrains possédés par l'Etat, comme la grande esplanade du Mall à Washington. C'est exactement la raison pour laquelle certains républicains ont essayé de court-circuiter la nouvelle réglementation en ajoutant en dernière minute une ligne à la loi budgétaire, interdisant de la mettre en pratique. La ville a estimé que celle-ci venait trop tard, la mise en pratique ayant été de fait approuvée lors du référendum. Apres quelques mois, ce sera au tour de l'Oregon, Etat situé sur la Côte ouest, d'autoriser la consommation récréative de cannabis, marchant dans les pas du Colorado ou encore de l'Etat de Washington.

Si plusieurs pays ont modifié leur législation et tolèrent peu ou prou le simple usage, voire la détention de petite quantité, une majorité de pays continue de pénaliser le cannabis.